

Chapitre III : La vie sinueuse et éprouvante avec la maladie.

En attendant mon prochain rendez-vous avec le Professeur, fixé au mois de février 2014, je montai mon dossier MDPH. Si j'obtenais le statut de travailleur handicapé, mon lieu de travail pourrait être aménagé en fonction de mon handicap. Certains électrosensibles refusent de faire la demande car ils craignent qu'on ne les discrimine, mais je voulais tenter ma chance. J'étais jeune, et j'avais toute ma vie professionnelle devant moi. Elle serait longue, alors si je pouvais recevoir de l'aide, elle serait la bienvenue. A la MDPH, on me mit en garde sur les délais de traitement (entre six et neuf mois). Je ne perdis pas de temps. Au certificat du Pr. Belpomme, j'ajoutai une description détaillée des contraintes imposées par cette pathologie.

Au niveau de mes recherches d'emploi, je reçus une réponse négative du GRETA. Ils n'avaient pas de besoin à ce moment. Finalement, je me décidai à contacter l'Education nationale pour enseigner l'Anglais dans le second degré. Quelques jours plus tard, je reçus un appel téléphonique du rectorat. On me proposait un poste à temps plein au collège de Sully-sur-Loire. J'acceptai l'offre. Lorsque je rencontrai la directrice de l'établissement pour la première fois, je préférai être honnête et lui faire part de mon problème, au risque qu'elle me prenne pour une illuminée. Elle n'en fit pas grand cas, car je pense qu'elle était désespérée de trouver une remplaçante en Anglais. Elle ne se formalisa pas non plus du fait que je n'avais ni le CAPES, ni l'Agrégation. Mon Master of Arts in French Studies semblait suffire à prouver que j'étais bilingue et apte à enseigner la matière. Il faut savoir que dans l'Education nationale, il est possible d'être contractuel tant que vous avez au moins le niveau Licence dans la matière que vous souhaitez enseigner. J'avais bien évidemment conscience de mes responsabilités, mais je n'avais pas aussi peur que je l'aurais cru. Tout d'abord, je fus très bien accueillie dans l'établissement : les collègues étaient très solidaires. Ensuite, j'avais déjà travaillé avec des enfants – en tant qu'animatrice, certes, mais avec des enfants tout de même. Et puis, fondamentalement, j'étais passionnée d'anglais. Quelle ironie du sort ! Moi qui avais choisi de changer d'orientation pour ne plus être professeur de Français dans les pays anglophones, voilà que j'étais professeur d'Anglais en France. Le contrat était assez court, ce qui était

rassurant surtout si cela se révélait éprouvant. J'enseignai ainsi pendant deux mois et demi à des élèves de 5^{ème} et de 3^{ème}. J'essayai de me montrer la plus professionnelle possible, bien que ce fût ma première expérience ! Il est néanmoins évident que lorsqu'on n'a aucune expérience dans l'enseignement, certaines choses mettent du temps à se mettre en place, surtout au niveau de la gestion de classe. Les collègues étaient au courant de mon problème et me soutenaient. Je garde un excellent souvenir de mon passage à Sully. Dommage que cela n'ait pas marché physiquement parlant. L'enseignement n'est plus ce qu'il était ; oubliés le tableau noir et les craies. Aujourd'hui, les établissements scolaires investissent dans les outils informatiques : tableaux blancs, rétroprojecteurs, ordinateurs ; et puis, même si les portables sont interdits, combien d'élèves ont un téléphone en mode silencieux dans leur sac ? J'étais constamment exposée. Je ne me plaignais jamais mais quand la fin du contrat approcha, je pris conscience que je ne pourrais travailler dans l'enseignement dans ces conditions. Combien de fois ai-je ressenti de l'injustice et de la frustration face à cette situation ? Je suis diplômée d'un master, j'adore l'anglais, et parce que je suis électrohypersensible, je ne peux pas enseigner à un public adolescent et/ou adulte avec les ressources préconisées par les programmes. Je ne peux pas passer mon temps sur l'ordinateur à construire des séquences intéressantes ; je dois en faire un maximum à la main, comme à l'ancienne.

Le 3 mars 2014, jour de la fin de mon contrat, j'eus une nouvelle crise existentielle : *Que vais-je faire de ma vie ? Je dois trouver un emploi dans lequel je me sens bien, quel qu'il soit, mais quel est-il ? Existe-t-il ?* Je finis par avoir des questionnements plus spirituels : *Est-ce que je suis seule dans cette épreuve ou est-ce que quelqu'un veille sur moi ? Est-ce que je subis tout cela pour une cause supérieure qui ne m'est pas connue ?* J'ai beaucoup réfléchi à tout cela, et même si je n'ai jamais pu obtenir de réponses, je me dis que j'ai peut-être un rôle à jouer dans la reconnaissance de cette maladie, d'où ce témoignage.

En mars, cela faisait six mois que j'étais rentrée en France, et je n'étais toujours pas parvenue à me faire de nouveaux amis. Je ne prenais pas d'initiatives, préférant

entretenir le lien rassurant avec ceux faisant déjà partie de ma vie. Seulement, cela ne pouvait combler le manque de rapports sociaux, car nos échanges étaient principalement virtuels ou téléphoniques. Certains venaient me rendre visite, ou bien c'était moi qui me déplaçais. Je me souviens d'être allée à Londres puis à Sheffield à l'automne 2014. Lorsque je suis revenue de mon périple, j'ai souffert trois jours consécutifs de migraines. J'ai aussi eu l'opportunité de rejoindre une amie à Porto, au Portugal, en avril 2015. J'ai dû écourter mon séjour car la WIFI était partout dans la ville et notre logement était face à plusieurs antennes relais. Cela aussi, c'était traumatisant. A l'avenir, si je souhaite voyager, je devrai bien choisir mon lieu de destination et le logement, mais j'ai bien plus de réticence à voyager qu'auparavant. Souvent, la perspective d'aller dans un endroit où je risque de devoir subir maux de tête et fatigue me fait reculer. Je n'ai plus l'enthousiasme d'avant. Une expérience positive tout de même : le voyage au Maroc en avril 2014 se passa très bien ! Je m'y sentis à l'aise du début à la fin, et cela me donne espoir pour de futurs voyages. Chez moi, je peux relativement bien contrôler mon environnement. Ailleurs, je le subis plus ou moins. Je ne sais jamais comment mon corps va réagir tant que je n'ai pas testé, et si je me sens mal, je dois faire une chasse aux ondes qui me met mal à l'aise vis-à-vis de mes amis : je dois leur demander d'éteindre la WIFI, d'éteindre leur portable... C'est gênant. C'est encore plus gênant auprès de personnes que je ne connais pas, car je dois me lancer dans des explications embarrassantes dont je me passerais volontiers. J'ai peur d'être jugée, incomprise. C'était sans doute une des raisons pour lesquelles j'avais tant de mal à nouer des liens en France. Depuis, j'ai réussi à me faire des amis, mais je sais que j'ai encore beaucoup d'efforts à faire pour me construire un véritable cercle d'amis. L'électrohypersensibilité nous amène à nous exclure, qu'on le veuille ou non, et c'est une vraie souffrance.

Quelques semaines après la fin de mon contrat, le stress du chômage devint si important que je décidai de recontacter l'Education nationale. On m'offrit rapidement un poste de professeur d'Anglais à Poilly-lez-Gien. Le contrat était un mi-temps et durait jusqu'au 13 août 2014. J'avais tant besoin d'argent et de m'occuper l'esprit que j'acceptai. Je complétais mes revenus en donnant des cours particuliers. A la différence du collège de

Sully, je n'ai jamais parlé de mon problème à qui que ce soit. Peut-être avais-je envie de me protéger du regard des autres, d'être considérée comme normale. Parfois, on a juste envie d'être vu tel que l'on est, et non comme la maladie. Lorsque j'entrai dans ma classe, une chose me frappa : elle n'était pas équipée d'ordinateur, et c'était la seule dans ce cas. Si ce n'était pas un signe ! Je fis donc beaucoup usage de la craie, pour mon plus grand plaisir. En revanche, je fus bien évidemment à nouveau confrontée aux migraines en raison de la présence de vingtaines de téléphones portables. Je ne pouvais rien y faire, à part prendre mon mal en patience. Jusqu'aux grandes vacances, je n'eus pas à me préoccuper de mon avenir immédiat. J'étais dans un état de relative tranquillité. Pourtant, les élèves me donnaient parfois du fil à retordre. Dans ces moments délicats, j'en voulais à la destinée. Je me disais : *Je n'ai pas choisi d'être ici*, et dans mon esprit défilaient des images de la femme que j'aurais dû être : habillée d'un tailleur, je parcourais le monde, participais à des conférences, rencontrais des gens du monde entier... Je ne regrette pas de ne pas avoir pu concrétiser ce rêve, car j'aurais certes vécu une vie enrichissante, mais elle aurait aussi été prenante et stressante. Or j'ai appris à apprécier le calme, la tranquillité. J'aime me réveiller le matin et admirer mon grand jardin à la lumière du soleil levant et entendre les oiseaux. Mais oui, je reconnais avoir eu parfois l'envie de mourir pour ne plus souffrir de mes maux et pour ne pas affronter les difficultés que m'imposait la maladie. Ce n'était qu'une pensée, furtive, mais présente. Et puis, le temps des grandes vacances arriva. Je savais que j'avais un sursis jusqu'au 13 août pour trouver un nouvel emploi, mais j'avais cette fois-ci la certitude que je ne pourrais être enseignante dans le second degré en raison de la souffrance physique que j'avais endurée, malgré le temps partiel. Je réfléchis de nouveau à d'autres alternatives, mais rien ne me semblait convaincant. Le 14 août, j'étais au chômage avec aucun emploi en perspective. A la rentrée, je reçus quelques coups de fil de l'Education nationale, et je dus faire le choix douloureux de décliner leurs offres, dont une qui me garantissait un emploi pour toute l'année scolaire. Je demandai de me retirer définitivement de la liste des contractuels. Ce fut un coup dur, mais j'avais eu la chance d'être reconnue travailleur handicapé par la MDPH fin août 2014, et je comptais bien mettre ce nouveau statut à

profit. Je l'avais obtenu après avoir rempli un dossier et rencontré le médecin référent de la MDPH. J'avais été surprise de la facilité de la procédure. Même si le médecin m'avait laissée entendre que les médicaments que je prenais pourraient améliorer les résultats de n'importe qui et que l'encéphalogramme réalisé en février 2014 (le deuxième demandé par le Professeur après celui d'octobre 2013 – il montrait une nette amélioration de l'oxygénation de mon cerveau) n'était pas une preuve suffisante de la réalité de l'électrohypersensibilité, elle me dit que le statut de travailleur handicapé s'obtenait aussi bien sur des critères physiques que mentaux...

Avec l'aide de la Mission locale, je cherchai d'autres métiers dans lesquels je pourrais me reconverter, y compris des métiers auxquels je n'aurais jamais pensé si je n'avais été confrontée à cette situation : éducatrice spécialisée, pâtissière, employée agricole, professeur de yoga, cuisinière, naturopathe, et j'en passe. J'étais très ouverte, du moment que je sois indépendante financièrement et que je me sente bien physiquement. Un instant, j'avais même rêvé de posséder un centre de repos dans un cadre bucolique, où les gens pourraient jardiner, se promener autour d'un point d'eau, et où des cours de yoga seraient proposés. J'essayai bien des déceptions, car dès que je m'intéressais de près à des métiers, je me rendais compte que cela ne me plaisait pas, que l'environnement de travail n'était pas adapté, que les études pour y parvenir étaient longues et coûteuses, ou bien que mon CV stupéfiait les employeurs. Je me souviens d'un jour où je me rendis dans une entreprise d'aide à domicile. Je me présentai à l'accueil et remis mon CV. La dame le parcourut rapidement et me jeta un regard interrogateur, puis elle dit : « Etes-vous sûre que vous souhaitez travailler dans l'aide à domicile ? Ce n'est pas que je ne veux pas vous prendre, mais vous avez fait de hautes études. Ce serait... dommage. » Dommage, oui... mais je voulais du concret, et vite.

Tandis que je poursuivais mes recherches d'emploi, je décidai d'intégrer le collectif des Cosmonautes du 45. Elle regroupe les électrosensibles du Loiret. Lors de nos rencontres, nous discutons des parcours de chacun, d'astuces pour se protéger ou améliorer notre bien-être, ou bien encore des enjeux du moment ; nous échangeons les adresses utiles... C'est un moment d'échange convivial. C'est aussi une façon de se rendre visible. Le

collectif contacta Robin des Toits¹ en fin d'année 2014, afin que chaque électrosensible des Cosmonautes puisse participer à la collecte de témoignages réalisée par Robin des Toits pour sensibiliser le Ministère de la Santé sur le sujet.² J'avais déjà envoyé des courriers au Ministère de la Santé et de l'Ecologie, et même au Premier ministre Jean-Marc Ayrault, mais les réponses n'avaient pas été satisfaisantes. Ils se disaient sensibles à mon cas, mais ils avançaient des arguments mettant en cause l'existence d'une telle pathologie. Avec un témoignage vidéo diffusé sur Internet, peut-être aurions-nous plus de chance de faire bouger les choses. Etienne Cendrier, le porte-parole de Robin des Toits, se déplaça en personne. Ce fut une belle rencontre. Je suis reconnaissante qu'une personne non électrohypersensible se dévoue autant pour une cause comme celle-ci. Il faut des gens en pleine santé pour nous aider, car les électrosensibles sont limités dans leur action par leur incapacité physique. Le grand paradoxe est qu'il faut avoir recours aux technologies pour toucher un maximum de gens, or il faut être en mesure de les utiliser ! Les vidéos furent diffusées mais je n'ai eu aucun écho sur leur retombée auprès des politiques. De temps en temps, on entend parler de l'électrosensibilité dans les médias, mais je n'aime pas la façon dont ils font témoigner les malades. On en vient toujours à se demander si la personne qui témoigne n'est pas dérangée. Bien sûr qu'il faut parler de ceux qui ont été contraints de s'exclure totalement de la société, mais je crois qu'il faut aussi faire témoigner ceux qui restent et qui se battent tous les jours, sans dramatiser. Je ne suis pas la seule électrosensible à travailler, vivre dans une maison. Que les médias se concentrent sur ces cas ; il faut absolument redonner de la crédibilité à ceux qui sont touchés. En dehors de l'expérience avec Robin des Toits, j'eus d'autres opportunités de m'exprimer sur le sujet, notamment à la radio C2L à Villemandeur³, ainsi que sur RMC dans l'émission 'Carrément Brunet'.⁴ Témoigner est selon moi la meilleure contribution que je puisse apporter à la cause des électrosensibles.

La recherche d'emploi continua d'être un sujet de préoccupation. Un jour, je repensai à l'enseignement. L'expérience dans le 2nd degré avait été difficile, mais devais-je pour

¹ <http://www.robindestoits.org>

² <https://www.youtube.com/watch?v=nLSW5jJILFc>

³ http://www.c2l-radio.fr/IMG/mp3/vivons_sante_23-11-2014.mp3

⁴ <http://rmc.bfmtv.com/mediaplayer/audio/rmc-2608-carrement-brunet-13h-14h-238998.html>

autant me détourner totalement de l'enseignement ? Le 1^{er} degré serait peut-être plus adapté à mon handicap, car les enfants de 3 à 10 ans seraient moins susceptibles d'avoir un portable dans la poche, surtout les tout petits. J'espérais ainsi obtenir un poste en maternelles. J'envoyai un CV et une lettre de motivation à la Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) du Loiret et du Cher, de même qu'à la direction des écoles privées du Loiret. A ma grande surprise, je reçus une convocation pour un entretien dans les deux secteurs – public et privé. Mon entretien dans le privé n'eut aucune suite. En revanche, ceux dans le public, à Orléans puis à Bourges, reçurent un avis favorable, malgré mon scepticisme. En effet, lors de mon entretien à Bourges, le jury s'appesantit longuement sur mon handicap et en vint à mettre en cause ma capacité physique à enseigner. A Orléans, au contraire, le jury survola la question. Les membres du jury préférèrent me présenter des mises en situation ou me poser des questions techniques pour analyser mes réponses et réactions, tout ceci avec une froideur presque déconcertante. Quand je ne connaissais pas les réponses, je jouais la carte de l'honnêteté, et quand j'avais une idée de ce qu'il fallait répondre, je brodais du mieux que je le pouvais tout en gardant le sourire. A la sortie de ce dernier entretien, j'avais le cœur lourd. Bien que j'aie su garder mon sang-froid, j'avais l'impression d'avoir répondu à côté de ce qui était attendu.

Et pourtant, j'avais eu tort de douter, car je fus rapidement convoquée à une formation de quinze jours en janvier 2015 à Orléans. Un poste de contractuel m'était offert dans une école élémentaire de Montargis pour remplacer un congé maternité en Grande section de maternelles. Inutile de dire qu'une formation de quinze jours est insuffisante pour quelqu'un qui n'a jamais suivi le cursus pour être enseignant, mais avec le recul, je trouve que les choses auraient pu être pires. Certes, le premier jour dans la classe a dû révéler mon manque total d'expérience, et les quelques jours voire semaines qui suivirent également. Etrangement, j'étais bien plus stressée à l'idée d'enseigner à des 5-6 ans qu'à des collégiens. Cela tenait au fait que dans le 1^{er} degré, l'enseignant doit gérer sa classe toute la journée. Il a un rôle central pour l'élève. Encore plus qu'en collège, le professeur des écoles est un référent, un modèle. Et puis, le lien entre les collègues est

différent. Je me sentais bien moins à l'aise dans ma position de débutante que lors de mon expérience en collège. J'avais constamment peur de ne pas être à la hauteur, d'être jugée, tant par les collègues que par les parents. Pour le dire plus simplement, je me sentais assez seule face à cette responsabilité qui était la mienne. Mon ATSEM comprit ma situation et m'épaula tout au long des six mois que dura le contrat. Nous étions une vraie équipe. C'est avec elle que j'eus le lien le plus fort. Elle me remontait le moral chaque fois qu'une journée fatigante se terminait. Je vidais mon sac, et cela suffisait à m'apaiser. Je sais qu'elle se sentait gratifiée de la confiance et de l'estime que je lui accordais, et je tiens à la remercier dans ce témoignage. Physiquement parlant, j'ai moins souffert des migraines qu'au collège pour la simple et bonne raison que les classes de maternelles n'étaient pas équipées en outils informatiques et que j'avais exposé mon souci dès le départ à l'équipe enseignante. Même si ce n'était pas toujours évident pour les collègues d'éteindre leur téléphone en ma présence, ils le faisaient généralement, surtout lorsque la directrice – très compréhensive à ce sujet – ou moi-même en formulions la demande. Au sujet du téléphone, je me souviens d'une conversation que j'eus en récréation avec une collègue. Celle-ci me demanda quels symptômes provoquaient les ondes sur moi. Je lui répondis honnêtement, sans exagérer, mais elle exprima clairement son scepticisme sur la nocivité du téléphone portable. Elle avait lu une étude qui affirmait qu'aucune preuve n'existait. C'était une façon de me dire que mes craintes étaient infondées et je le pris très mal. Je n'avais pas envie de raconter ma vie, ce que j'avais dû surmonter pour en arriver là où j'en étais. Je ne partageais mon expérience qu'avec ceux qui avaient la curiosité de s'intéresser à moi ; c'était déjà assez difficile comme cela de devoir parler de mon handicap.

Avant la fin de mon contrat, je téléphonai à la DSDEN pour entrer en contact avec la personne chargée des dossiers des travailleurs handicapés. Celle-ci me dit qu'avec mon Master et la reconnaissance de mon handicap par la MDPH, je n'avais même pas à passer le Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles (CRPE) pour devenir enseignante. Sur ses conseils, je me portai candidate pour effectuer une année de stage avant la titularisation. Je ne pouvais pas manquer cette opportunité. Je fus reçue à la fin

du mois de juin par un jury pour un entretien à Orléans qui déboucherait ou non sur un avis favorable pour effectuer l'année de formation. J'y allai en toute confiance. Les choses avaient été dans le bon sens au cours des derniers mois, alors pourquoi en devrait-il être autrement ? L'inspectrice de l'Education nationale adjointe était présente, de même qu'une autre dame dont je ne me souviens plus de la fonction. Elles me testèrent, notamment lorsque nous évoquâmes mon handicap.

« Vous avez conscience que l'utilisation des nouvelles technologies fait partie des programmes. C'est une demande de la nation ! me dit l'une d'elles.

- Oui, je le sais, répondis-je. Toutes les écoles ne sont pas encore toutes équipées, et puis je pourrai laisser aux collègues le soin d'initier les élèves aux outils informatiques dans le cadre des décloisonnements tandis que je me chargerai de l'enseignement de l'Anglais.

- C'est une possibilité, mais l'utilisation des nouvelles technologies doit être exploitée dans tous les domaines ; elles ne sont pas uniquement utilisées lors d'un temps spécifique. Et j'insiste : toutes les écoles vont être amenées à être équipées. Cela se fera plus ou moins rapidement, mais cela doit se faire.

- Oui... Je sais que c'est exigé par les programmes mais je trouverais cela dommage et frustrant qu'on ne me laisse pas ma chance, car j'ai des diplômes, j'ai les capacités intellectuelles de faire ce métier, j'ai une reconnaissance de la MDPH. Je veux enseigner. »

Cet entretien est révélateur des enjeux du futur pour tous les électrosensibles. Face à l'évolution de la société, quelle est la place laissée à ceux qui souffrent des ondes ? Le jour où nous serons des dizaines de milliers, que fera l'Etat de tous les malades ? N'auront-ils toujours que l'alternative de se plier au système pour survivre ou de tout abandonner ? A mon échelle, je lutte chaque jour pour que ma vie soit la plus normale possible, mais jamais elle ne sera comme avant.

Parfois, de bonnes choses arrivent : ma candidature fut retenue. Je ne sais si cela fut grâce à la confiance et la détermination que je dégageais lors de l'entretien, ou grâce à la chance. Dès lors, il me fallait affronter l'année de stage avant d'être titularisée ; ensuite,

je serais stabilisée dans ma vie professionnelle. Quelques jours avant septembre 2015, on m'offrit un poste à temps partiel à l'école de Corquilleroy, avec une classe de PS-GS, près de Montargis. L'autre moitié du temps serait dévolu à la formation à l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) d'Orléans. Je cherchai un logement afin de réduire la distance entre mon lieu d'habitation et mon travail, et Bellegarde semblait être la meilleure option. J'y trouvai un appartement en centre-ville. Il répondait à mes exigences : il n'était pas situé en immeuble, n'était pas collé à d'autres logements à sa droite et à sa gauche, n'était pas situé à proximité d'une antenne relais, et il avait des murs épais. Malgré tous ces atouts, je redoutais de me sentir mal une fois installée : je ne voulais pas revivre le traumatisme du Québec. Finalement, une bonne étoile était au-dessus de moi, car je pus y vivre et y dormir sans souffrir. J'avais enfin mon indépendance et des perspectives d'avenir. Une fois ce problème résolu, je pus me concentrer sur mon nouvel emploi. Je dus vite m'adapter au rythme exigeant imposé par le stage et prendre sur moi lorsque je souffrais des ondes, notamment à l'ESPE. Dans la structure universitaire, se posait en effet le problème de la WIFI et du nombre d'étudiants avec ordinateur et portable. L'Ecole ne pouvait éteindre la WIFI, alors je pris l'initiative d'expliquer à tous les étudiants au début d'un cours en amphithéâtre que je souffrais de maux de tête en raison des téléphones portables, et que j'apprécierais qu'ils fassent l'effort d'éteindre le leur le temps des cours. Certains furent sensibles à cette demande, d'autres non, et certains de ceux qui le furent n'y pensèrent pas forcément les fois d'après. Je ne leur en voulais pas, car j'avais conscience que je ne pouvais pas leur imposer mon handicap et que ce n'était pas écrit sur moi. Que pouvais-je faire de plus ? Au fur et à mesure de l'année, après quelques autres demandes, je finis par me résigner. Je me motivais en me disant que la formation n'était qu'à temps partiel et qu'au moins je me sentais bien dans l'école où j'enseignais. Rien ne captait dans la classe, qui était la plus éloignée de la box WIFI, et la directrice et les collègues étaient sensibles à mon problème. Et puis, j'avais le soutien de mon petit ami de l'époque. J'avais trouvé quelqu'un qui m'acceptait telle que j'étais et qui était toujours là pour m'écouter et me reconforter. Il m'a aidée à m'adapter à ma nouvelle vie.

En avril 2016, je retournai vivre chez mes parents, car la formation à l'ESPE était pratiquement terminée, et puis, lors de la saisie des vœux pour le mouvement, j'avais choisi des écoles près du lieu d'habitation de mes parents. J'étais pratiquement certaine de passer au premier mouvement du fait de mon statut de travailleur handicapé. A ma grande joie, on m'affecta dans une école à 10 kilomètres de chez mes parents, dans une école de campagne pour un poste en classe de CE1, avec des élèves de bon niveau – l'idéal ! J'allai rencontrer la directrice de l'école et celle qui lui succéderait en septembre. Je voulais leur parler de mon handicap et analyser le terrain. Elles comprirent mon souci mais lorsque je leur demandai s'il y avait la WIFI dans l'école, elles m'expliquèrent que celle-ci ne pouvait fonctionner sans la WIFI, car les imprimantes de chaque classe étaient reliées à la box. Cependant, nous convînmes de me réserver la classe la plus éloignée de la box. Je leur demandai également si des antennes se trouvaient à proximité, mais elles répondirent par la négative. J'étais partiellement rassurée, surtout qu'à l'issue de l'entretien, je me sentais légèrement fatiguée, étourdie, mais je l'attribuai au stress de cette rencontre. Un autre jour, je me rendis au conseil d'école pour officialiser les répartitions de classes. Je conservais la classe de CE1, qui compterait 20 élèves. Lors de ce conseil, qui dura un certain temps, je ne me sentis pas bien. Je commençai à me poser des questions. Même si la WIFI peut me faire du mal, je ne m'étais jamais sentie aussi mal si rapidement. Je fis des recherches pour m'assurer qu'aucune antenne ne se trouvait à proximité de l'école, et à mon grand désespoir, une antenne SNCF se trouvait à une centaine de mètres de l'école. Mes deux collègues n'avaient pas du tout pensé à cette antenne, et je ne leur en veux pas. Je m'en voulais plutôt à moi-même de ne pas avoir vu cette antenne, car lorsque je téléphonai à la DSDEN pour tenter de changer d'école, il était trop tard. Le deuxième mouvement venait tout juste d'avoir lieu. Tous les postes dans le Loiret étaient pourvus. La responsable des affectations me conseilla de rappeler fin août pour savoir si d'autres postes se seraient libérés au cours de l'été plutôt que d'abandonner mon poste de suite, car je risquais de me retrouver avec un poste plus éloigné et pas forcément compatible avec mon handicap. Mon monde s'écroula à nouveau. Moi qui m'étais projetée, qui avais commencé à me renseigner sur le cycle 2, à

commander des outils d'aide pour la classe de CE1, je devais tout annuler et attendre que l'été passe, sans même avoir la certitude qu'un autre poste me soit offert, qui plus est un poste compatible avec mon handicap. Je passai quelques nuits agitées au début de l'été. *Et si on ne me proposait pas d'autres postes ? Et comment aurais-je le temps de me préparer ? Et si ce nouveau poste est loin de la maison, aurais-je le temps de trouver un logement convenable ?* J'ai beaucoup angoissé, et j'ai fini par me résoudre à l'idée que je ne pouvais rien y faire. L'été est passé, et le stress s'est accentué à mesure que les affectations pour le 3^{ème} mouvement approchaient. Du stress, mais aussi de l'espoir. Le 26 août 2016, je reçus enfin mon affectation à l'école maternelle d'Arrabloy, à vingt minutes de chez moi. L'école possédait une classe unique, avec un triple niveau : PS-MS-GS. Par conséquent, en plus de mon statut d'enseignante, j'étais chargée de la direction de l'école. J'étais soulagée par le fait que je restais en maternelle et dans une école près de chez moi, et en même temps craintive d'assurer la direction, qui imposait un usage plus important de l'informatique et du téléphone. Lorsque je me rendis avec mes parents à l'école pour visualiser les locaux de l'extérieur, nous fûmes charmés. C'est une école relativement neuve, et bien entretenue. Cependant, il y avait une ombre au tableau : à environ 500 mètres à vol d'oiseau de l'école, une immense tour se dressait avec de multiples antennes. Une peur, qui m'est à présent familière, est montée en moi, mais je ne voulais pas que ma faculté de raisonnement soit perturbée par cette information. Je souhaitais d'abord me rendre dans l'école et y rester quelque temps pour me rendre compte des effets ou non de ces antennes. Le lendemain, un employé de la mairie de Gien me remis les clés et je pus faire la visite de l'école. Tout était parfait : une école en campagne, une grande cour, une salle de motricité fonctionnelle, une classe spacieuse, et une cantine à l'intérieur de l'établissement. Mais je fus forcée de constater que les symptômes étaient là : maux de tête, faiblesse, sensation d'être dans le brouillard... Pendant que l'employé de mairie me parlait, je n'arrivais pas à me concentrer sur ce qu'il me disait. Je restai dans l'école après son départ pour prendre connaissance des documents laissés par l'ancienne directrice, puis je rentrai chez moi, anéantie. Je ne comprenais pas que l'on m'ait affectée dans cette école sans que des vérifications n'aient

été faites sur l'environnement proche de l'école. Je commençais à réaliser que mon statut de travailleur handicapé ne m'avait été d'aucune utilité depuis le 1^{er} mouvement. J'étais frustrée et déçue, car qu'allais-je pouvoir dire à mes parents ? à l'éducation nationale ? serais-je crédible ? Et puis, avec ma nouvelle fonction de directrice, j'avais des responsabilités. Des parents m'avaient attendue avec impatience. Pour m'assurer que les sensations ressenties n'étaient pas le résultat du stress, j'ai voulu me donner une nouvelle chance. Je suis retournée à l'école le lendemain. J'ai travaillé pendant environ deux heures, et le résultat était le même. Ma décision était prise : jamais je ne pourrais travailler dans cette école. Le plus dur restait à faire. Il fallait que je prévienne le rectorat, l'inspection de Gien, et la mairie de Gien. Le rectorat m'a fait savoir qu'il y avait une dernière phase de nomination le vendredi 2 septembre, mais qu'il ne restait pratiquement plus de postes disponibles. Avais-je vraiment le choix ? Soit je gardais le poste à Arrabloy et je me mettais en arrêt maladie au bout de deux jours, soit je demandais une révision d'affectation. J'ai pris le parti de demander une révision d'affectation et j'ai bien fait, car je fus affectée dans une école rurale où aucune antenne n'était visible à l'horizon. Cependant, la commune a pour projet d'en faire installer une. Pour la rentrée 2017-2018, j'ai donc dû formuler des vœux afin d'être affectée dans une autre école. Par ailleurs, si je choisissais de rester dans cette école, je serais devenue directrice et je ne le souhaitais pas. Malheureusement, je suis en train de revivre le même scénario que l'an passé. Toutes ces difficultés me poussent à vouloir quitter la France, afin de renouer avec ma passion pour l'étranger et de faire un métier plus proche de mes anciennes aspirations.

Retour à l'avant propos et aux autres pages:

<http://emovmouvement.eklablog.com/temoignage-n-19-ma-vie-avec-l-electrohypersensibilite-a131447484>